

Article 29 du Règlement

N'allons pas nous préoccuper de savoir si les gens qui se battent dans les rues pour obtenir les droits fondamentaux qui sont ceux de tout être humain vivant sur cette planète adhèrent au Manifeste communiste ou à l'idéologie capitaliste. Ne faisons pas, pour l'Afrique du Sud, ce que nous avons fait si souvent pour d'autres pays. Si notre décision se fonde sur ce genre de considérations, nous les inciterons à adopter une idéologie qui n'est pas la nôtre. Ils iront dans les rues, le revolver à la main, car si nous nous trouvions dans cette situation et si nous étions abandonnés à notre sort par ceux qui ont la possibilité d'intervenir, les pays occidentaux, en ce qui me concerne, je serais prêt à me joindre à n'importe quel mouvement qui me donnerait une arme, à embrasser n'importe quelle idéologie qui m'élèverait au moins au rang d'être humain et à n'importe quelle personne qui me permettrait au moins de m'exprimer, par n'importe quel moyen, hélas!.

Si on examine ce qui s'est passé au Nicaragua, ou à Cuba, non pas depuis ces dix ou quinze dernières années, mais au début, non pas du temps de Castro, mais lorsque les Cubains réclamaient des changements, ils se sont rendu compte que l'Ouest n'était pas prêt à les aider. Je vois le même scénario se répéter dans le cas de l'Afrique du Sud. Si nous n'agissons pas maintenant pour les bonnes raisons—pour la dignité humaine, pour le respect des droits fondamentaux de la personne—par souci d'humanité plutôt que pour des considérations géopolitiques ou économiques, nous rejeterons, en fin de compte, l'Afrique du Sud dans l'orbite soviétique. Si l'on hésite maintenant parce que nous ne savons pas dans quelle direction vont les choses, cette hésitation conduira certainement l'Afrique du Sud dans une direction et vers une idéologie que nous n'approuvons pas.

Je dis au gouvernement canadien que j'approuve et j'appuie les efforts faits jusqu'à présent, mais je dis que nous pourrions assumer une position de leader. Nous pouvons dire à la majorité des membres du Commonwealth que s'il ne peut pas répondre, et répondre efficacement, à la situation que connaissons nos frères d'Afrique du Sud, ce n'est pas un Commonwealth qui vaut la peine d'être sauvé. Laissons la première ministre de Grande-Bretagne décider s'il vaut la peine de sauver le Commonwealth pour des principes humanitaires. Prenons nos propres décisions et annonçons des sanctions totales immédiatement.

M. Fred McCain (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, je n'affirme pas être le porte-parole de mon parti à ce sujet. Je n'ai jamais participé à l'établissement de politiques dans ce domaine. Mon domaine est plutôt le secteur primaire, la pêche, l'exploitation forestière et l'agriculture.

Je ne crois pas avoir jamais été accusé de ne pas faire preuve de compassion ni de compréhension ni de ne pas souhaiter l'instauration d'un régime démocratique dans le monde. Je ne crois pas pouvoir nier le fait que la démocratie évolue sans cesse et que sa disparition fait également partie de cette évolution.

Je suppose que les tribunes instaurées en Grèce et au Sénat romain, et la participation du public aux débats étaient censés être tout ce qu'il y avait de plus démocratique. Pourtant, le caractère démocratique de ces tribunes s'est effrité progressivement en Grèce d'abord, à Rome ensuite, à cause de la faiblesse des dirigeants et de la volonté du peuple; c'est pourquoi la Grèce et Rome ont été envahies à leur tour par d'innombrables forces extérieures.

Lorsqu'on veut décider quelle attitude adopter envers un pays où une certaine évolution doit se produire, il faut faire preuve d'une grande prudence à mon sens. Prions Dieu qu'une révolution n'éclate pas. Il faut qu'un changement se produise.

Souvenons-nous qu'il a fallu parcourir un long chemin entre 1215, date de la signature de la Grande Charte, et l'avènement d'une monarchie constitutionnelle au Royaume-Uni, où le gouvernement était très démocratique à cette époque. Il faut de la force, de la compréhension et le désir de préserver ou de créer une démocratie. C'est malheureusement un régime imparfait. Notre régime a malheureusement des faiblesses.

Il faut voir l'évolution qui s'est produite ici. Nous étions constitués en nation depuis longtemps quand nous avons accordé le suffrage universel. Devons-nous alors réprouver totalement un autre pays qui n'a pas accordé le suffrage universel à l'intérieur de ses frontières? C'est, évidemment, la difficulté particulière que nous avons.

● (1710)

Si nous disons, comme le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin), que, parce qu'il existe un désaccord au sein du Commonwealth, il vaudrait mieux l'abandonner et le détruire, nous oublions totalement les divergences qui alimentent les débats démocratiques à l'intérieur de la direction du Commonwealth des nations. Il ne faudrait pas automatiquement jeter la pierre à d'autres ou attaquer les convictions d'autres partis à la Chambre à cause de divergences d'opinions sur ce qu'il y a de mieux à faire.

Devant la réalité, que pouvons-nous faire? Nous avons été frappés d'horreur devant un grand nombre d'événements qui ont secoué le monde comme le recours à la force en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Pologne. Qu'y pouvions-nous? Je fais observer au député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) qu'aucun parti canadien n'a jamais proposé d'embargo sur les expéditions de blé à la Russie pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan. Nous manquons de logique dans notre exposé de la question. Jamais l'embargo qui a été imposé par une multitude de nations au pays qui s'appelait alors la Rhodésie du Nord n'a été aussi efficace qu'on l'a imaginé. Ce pays avait des moyens de contourner l'embargo, qui lui ont permis de continuer comme avant, avec tout de même certains inconvénients. Nous n'avons cependant pas provoqué de crise économique majeure avant de nombreuses années.